

"ORTHODONTIE & CONVENTION"

La nomenclature pour **l'orthodontie** étant totalement dépassée et n'étant plus adapté aux besoins et techniques actuels, il n'est pas possible pour les dentistes spécialisés en orthodontie de travailler aux tarifs actuels de la convention.

Votre Orthodontiste n'a pas signé "l'accord national dento-mutualiste".

Cela ne signifie pas que nous ne voulons pas d'accords clairs sur les prix avec nos patients.

Au moment de la planification finale, toutes les données financières du traitement sont disponibles.

Les aspects financiers du traitement seront discutés avec vous.

Votre Orthodontiste

